

DES
HABITUDES INTELLECTUELLES

DE
L'AVOCAT,

DISCOURS PRONONCÉ A LA RENTRÉE DE LA CONFÉRENCE
DES AVOCATS DE LYON.



MESSIEURS,

L'homme grave et soucieux de son perfectionnement moral éprouve, à certains moments de la vie, le besoin d'un retour sur lui-même; alors, dans l'austère recueillement du juge, il interroge toutes les facultés de son esprit et de son cœur, il constate les devoirs accomplis et les vérités conquises, il étudie les penchants à combattre et les tendances à développer. Tel doit être, MM., si je l'ai bien compris, l'objet de nos séances de rentrée; c'est ici pour notre ordre une époque d'examen intérieur, où nous devons dresser l'inventaire exact de nos pauvretés aussi bien que de nos richesses. Celui qui dans ces occasions solennelles accepte l'honneur d'être votre organe, se charge au sein